



AVIS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLU DE LA VALLA-EN-GIER

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Le Président de Saint-Etienne Métropole a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Valla-en-Gier pour :

- Rectification de l'erreur matérielle concernant le zonage du parking du Presbytère situé Rue du Ney

Par délibération en date du 27 janvier 2022, le Conseil Métropolitain a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de La Valla-en-Gier.

Il est donc procédé à une mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de La Valla-en-Gier pendant une durée de 33 jours,
du lundi 14 février 2022 (9h00) au vendredi 18 mars 2022 (16h00) inclus

Pendant cette période, le dossier sera tenu à la disposition du public :

- à la commune de La Valla-en-Gier, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Un registre permettra le recueil des observations,
- au siège de Saint-Etienne Métropole, Direction de l'Aménagement du Territoire, 2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne, aux jours et heures habituels d'ouverture, où un registre permettra le recueil des observations, et sur le site Internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/la-metropole/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>

Le dossier mis à disposition comprend le projet de modification avec l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les Personnes Publiques Associées (PPA).

A l'issue de cette mise à disposition, le Président de Saint-Etienne Métropole en présentera le bilan devant le Conseil Métropolitain, qui en délibérera et adoptera, le cas échéant, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.